

10 000 VISTEURS POUR L'EXPOSITION *ROBERT DOISNEAU, LA TRAVERSÉE D'UN SIÈCLE* à l'Abbaye-aux-Hommes de Caen

Plus de 10 000 visiteurs ont déjà visité l'exposition qui se tient du 25 mai au 2 octobre dans la salle du Scriptorium de l'Abbaye-aux-Hommes (XVIII^e siècle) de Caen.

La rétrospective exceptionnelle de l'une des plus grandes figures de la photographie, Robert Doisneau, à l'hôtel de ville de Caen, a déjà conquis **10 500 visiteurs en 25 jours**. Il avait fallu attendre **une semaine de plus, en 2022**, pour que l'exposition *ICONS - Rétrospective photographique Steve McCurry* attire plus de 10 000 visiteurs.

À travers **88 photographies en noir et blanc regroupées en 6 thématiques**, le public est plongé dans le travail de ce photographe qui **mettait l'Homme au centre de son œuvre**. Ouvriers, musiciens, artistes, amoureux, ou encore écoliers, tous ont eu leur place parmi les quelques **450 000 négatifs** laissés par Robert Doisneau.

La 6^e exposition d'été dans un cadre patrimonial exceptionnel

Chaque année, depuis 2015, les expositions présentées dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye-aux-Hommes **attirent un public diversifié et de nombreux groupes scolaires**. Un public qui répond de nouveau présent cette année, pour découvrir Robert Doisneau à l'hôtel de ville de Caen et **confirme son engouement pour les expositions présentées dans ce haut lieu de patrimoine**.

Après l'exposition *11 septembre – Il y a 20 ans, la fin d'un monde* avec plus de **25 000 visiteurs** accueillis en 2021 et *ICONS - Rétrospective photographique Steve McCurry* dont la fréquentation avait dépassé les **60 000 visiteurs en 2022**, *Robert Doisneau, la traversée d'un siècle* est la **6^e exposition d'été proposée durant l'été aux Caennais et aux touristes**.

Informations pratiques

Robert Doisneau, la traversée d'un siècle

Du 25 mai au 2 octobre

Salle du Scriptorium de l'hôtel de ville

8h-19h du lundi au vendredi, 9h30-19h les week-end et jours fériés

5 euros, gratuit pour les habitants de Caen, personnes de moins de 18 ans, personnes en situation de handicap titulaires d'une carte d'invalidité ainsi qu'une personne accompagnatrice, anciens combattants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA (sur présentation d'un justificatif de moins de 12 mois).

